



Rapport de transparence

au 30 juin 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. CONTEXTE DE GROUPE COFIMÉ	3
1.1. Histoire.....	3
1.2. Activités du groupe	4
1.3 Approche processus.....	5
1.4. Implantations	6
1.5. Structure juridique	6
1.6. Description du réseau et du groupement technique	7
1.7. Structure de la gouvernance.....	7
2. Gestion des risques	9
2.1. Indépendance.....	9
2.2 Qualité.....	9
2.4. Chiffre d'affaires	10
2.5. Liste des entités d'intérêt public.....	11
3. Ressources humaines.....	12
3.1. Nos équipes	12
3.2. Mode d'exercice des associés.....	12
3.3. La formation continue.....	12

1. CONTEXTE DE GROUPE COFIMÉ

1.1. Histoire

GROUPE COFIMÉ est une société holding d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à responsabilité limitée, dont le siège social est 5, rue Bertrand Monnet – 68000 COLMAR, et dont le capital est détenu par ses associés exerçant leur activité professionnelle au sein du groupe à titre exclusif.

Historique :

- 1963 : naissance de COFIMÉ à Colmar
- 1970 : création de l'agence de Sélestat
- 1999 : création de l'agence d'Illkirch
- 2005 : création de GROUPE COFIMÉ
- 2005 : création de COFIMÉ AUDIT
- 2006 : adhésion à l'association technique ATH
- 2007 : ouverture des agences de Didenheim et d'Oberhausbergen
- 2008 : certification ISO 9001
- 2012 : ouverture des agences de Belfort et de Paris
- 2014 : ouverture de l'agence de Rouffach
- 2018 : ouverture de l'agence d'Obernai

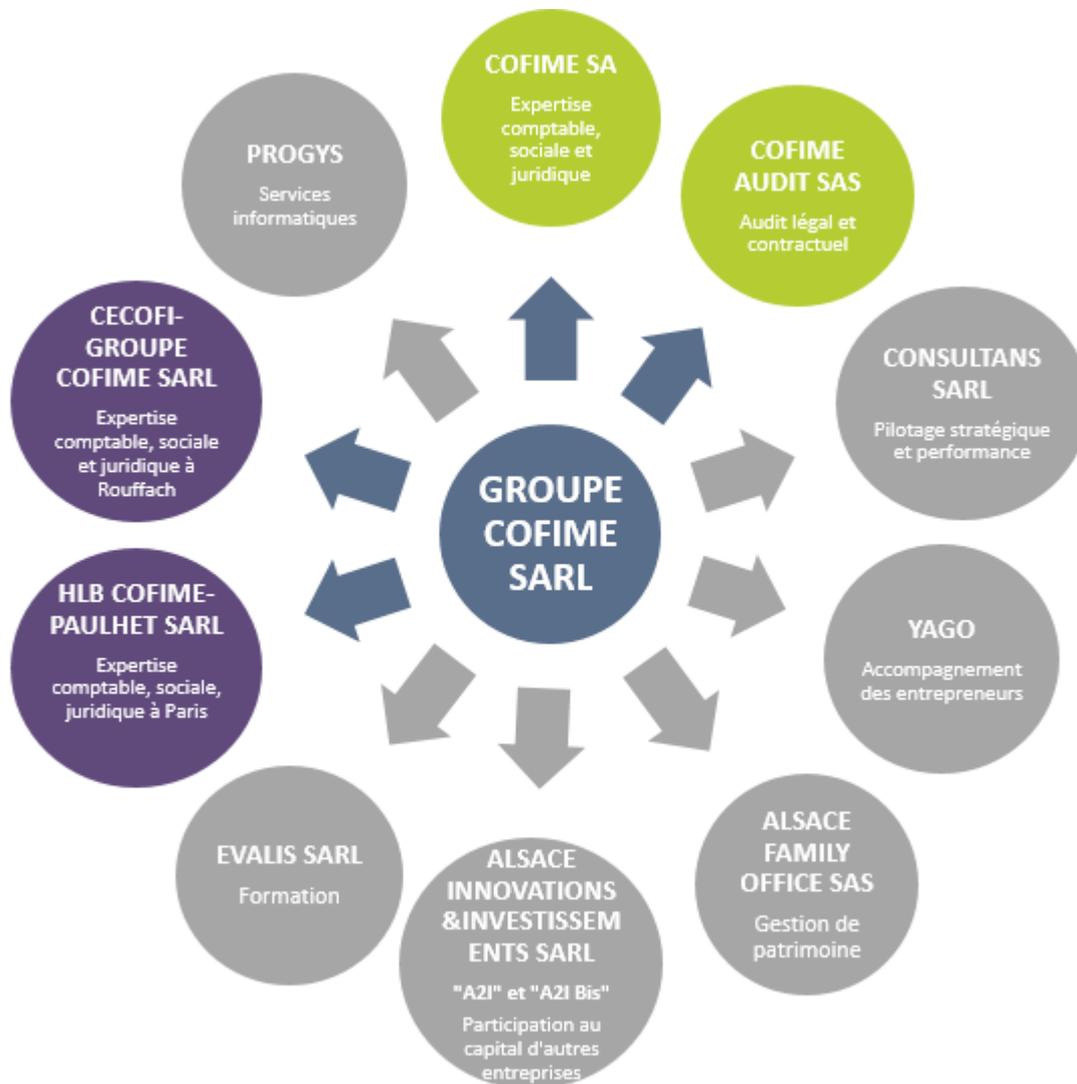
1^{er} groupe d'expertise comptable, d'audit et de conseil en organisation indépendant en Alsace, GROUPE COFIMÉ accompagne ses clients en s'impliquant à leurs côtés à chaque étape de la vie de leur entreprise.



Le siège à Colmar

1.2. Activités du groupe

GRUPE COFIMÉ exerce un ensemble d'activités au sein de différentes sociétés. Les sociétés du groupe sont les suivantes :



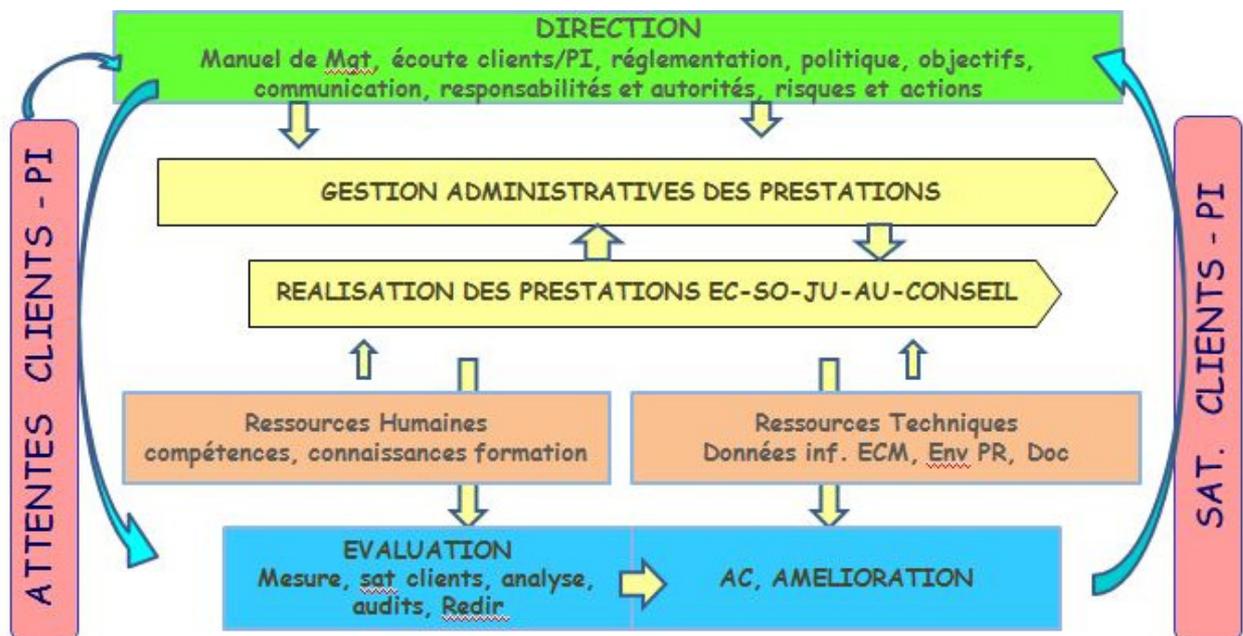
Légende :

	Sociétés inscrites à une CRCC et à un OEC
	Sociétés inscrites à un OEC
	Sociétés non inscrites à une CRCC ou un OEC



1.3 Approche processus

Notre investissement dans la certification ISO 9001 nous a amené à définir une approche par processus dont les interactions sont représentées par la cartographie ci-dessous :



Les objectifs de la direction sont déclinés par processus et mesurés selon le tableau de bord de pilotage.

La planification du SMQ est réalisée annuellement suite aux revues de direction.

Le système de management de la qualité décrit l'organisation et les dispositions prises par GROUPE COFIMÉ pour :

- réaliser les missions dans le respect de la réglementation ;
- améliorer son fonctionnement, ses compétences et ses résultats opérationnels.

Il précise pour l'essentiel :

- l'organisation de la société pour réussir les prestations clients ;
- les responsabilités et autorités opérationnelles et managériales des différents acteurs aux différentes étapes de la réalisation ;
- les processus, et instructions mis en œuvre pour gérer le cycle de vie de l'entrée d'un nouveau client jusqu'à sa sortie.

Domaine d'application :

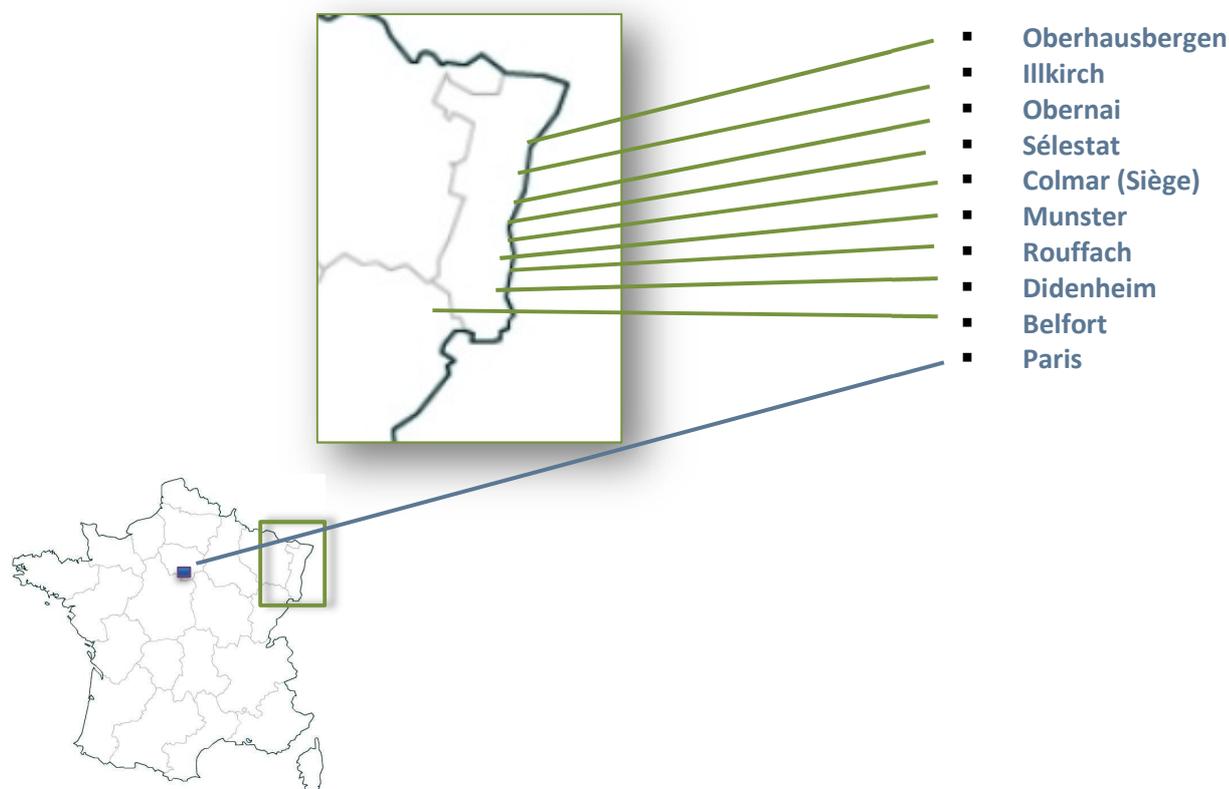
Expertise comptable, expertise sociale, expertise juridique, audit légal et contractuel, conseil en organisation.

Périmètre :

Le Système mis en œuvre s'applique à tous les clients pour toutes les activités de GROUPE COFIMÉ, réalisées en interne ou par des parties intéressées.

1.4. Implantations

La zone géographique que couvre GROUPE COFIMÉ s'étend sur l'ensemble de l'Alsace, le Territoire de Belfort et la région parisienne.



1.5. Structure juridique

GROUPE COFIMÉ est une SARL détenue par des professionnels en exercice au sein du cabinet.

Holding	Participation	Entités	Activités
GROUPE COFIME SARL	Associée majoritaire de	COFIMÉ AUDIT SAS	Commissariat aux comptes
		COFIMÉ SA	Expertise comptable, expertise juridique, expertise sociale
		CECOFI-GROUPE COFIMÉ SARL	
		HLB COFIMÉ-PAULHET SARL	
	Associée unique de	ALSACE FAMILY OFFICE SARL	Conseil en gestion de patrimoine
		CONSULTANS SARL	Conseil en organisation
	Associée minoritaire de	EVALIS SARL	Prestation de formations
		ALSACE INNOVATIONS&INVESTISSEMENTS « A2I »	Participation au capital d'autres entreprises
		ALSACE INNOVATIONS&INVESTISSEMENTS BIS « A2I BIS »	
	Membre de	PROGYS	Prestations informatiques
ASSOCIATION YAGO-TALENTS D'ENTREPRENEURS		Soutien à la création d'entreprise	

1.6. Description du réseau et du groupement technique



GROUPE COFIMÉ est membre du réseau HLB dont le siège est à Londres. HLB est une organisation mondiale de sociétés indépendantes d'expertise comptable, de conseils en organisation d'entreprise et d'audit apportant aux clients un service complet et personnalisé dans les domaines de l'audit, du juridique, de la comptabilité, de la finance et du conseil de direction. Tous les membres s'engagent à respecter des normes communes de qualité et à maintenir un niveau élevé de compétence et d'indépendance.

Des contrôles qualité sont régulièrement organisés afin de s'assurer du respect des engagements des membres du réseau.



Parallèlement, GROUPE COFIMÉ est membre de l'association ATH (Association Technique d'Harmonisation) qui regroupe 30 cabinets indépendants d'audit et d'expertise comptable associés dans une démarche qualité au service des clients des cabinets. Cette association permet une mise en commun des moyens techniques, méthodologiques et technologiques.

Le conseil d'administration d'ATH est composé de représentants de chaque cabinet membre et il s'entoure :

- d'un secrétariat général technique et administratif animé par le cabinet BBA ;
- de directions techniques auxquelles participent des associés de cabinet membre spécialisés dans le domaine concerné :
 - audit
 - expertise comptable
 - social
 - consolidation / IFRS
 - formation
 - qualité
- de sous-groupes de travail spécialisés selon les besoins ;

L'association ATH fournit aux cabinets membres :

- une veille stratégique ;
- des ressources documentaires ;
- une assistance technique et méthodologique ;
- une offre riche de formations ;
- un contrôle qualité annuel dans les domaines de l'audit, de l'expertise comptable et de l'expertise sociale, ainsi que pour les procédures cabinet.

1.7. Structure de la gouvernance

1.7.1. Le comité de direction

Le comité de direction est composé des 13 associés de GROUPE COFIMÉ et se réunit au minimum 4 fois par an.

Il a pour rôle principal de définir la politique générale du groupe, d'élaborer le plan stratégique, de valider le budget et les investissements, de veiller aux équilibres financiers, d'arrêter la politique de ressources humaines et de formation et de sélectionner les candidats à l'association en conformité avec la Charte des Associés.

1.7.2. Les pôles processus et métiers

Le comité de direction oriente les travaux soumis aux pôles processus et métiers, et valide leurs propositions, dans le respect de la stratégie définie.

Les pôles processus et métiers, pilotés par des associés, sont les suivants :

Pôles processus et métier	pilotes
Comité de management	Philippe Lamberger, Emeline Spiegel, Sébastien Weber
Ressources humaines	Philippe Lamberger
Ressources techniques	Alexandre Astier
Gestion administrative des prestations	Sébastien Weber
Amélioration continue	Florence Furmann
Expertise comptable	Jérôme Bernard
Expertise sociale	Jean Frick
Expertise juridique	Estelle Mantzer
Audit	Florence Furmann
Conseil	Alexandre Astier

2. Gestion des risques

2.1. Indépendance

La gestion des risques professionnels est un élément essentiel à la pérennité de GROUPE COFIMÉ pour ce qui concerne l'ensemble des métiers.

Les règles professionnelles imposent que le cabinet, ses associés et le personnel affecté aux missions d'audit légal ne doivent pas avoir de liens personnels, financiers ou professionnels avec l'entité cliente, ses membres de la gouvernance et ses principaux associés.

Une déclaration d'indépendance est signée annuellement par l'ensemble des associés et collaborateurs.

Toute nouvelle proposition de mandat de commissariat aux comptes fait l'objet d'une procédure d'acceptation formalisée sur un questionnaire d'acceptation, comportant différentes étapes :

- collecte d'éléments d'identification du client ;
- vérification de l'absence d'incompatibilité et de situations remettant en cause l'indépendance du cabinet ;
- analyse de la nature des missions qui auraient pu être précédemment menées pour l'entité ;
- entrée en relation avec le commissaire aux comptes précédent comme le prévoit le code de déontologie des commissaires aux comptes ;
- recherche de liens éventuels sur le registre d'indépendance via l'intranet HLB International et inscription des nouveaux mandats avec liens internationaux sur le registre.

Une procédure adaptée s'applique également pour les autres types de mission.

Le groupe veille à faire respecter le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ainsi que la norme ISQC1 (International Standard on Quality Control n° 1).

Chaque année est matérialisée dans les dossiers clients l'analyse du maintien de la mission.

Déclaration relative à la vérification de l'indépendance

Le comité de direction de GROUPE COFIMÉ déclare que des contrôles ont été mis en œuvre en vue de s'assurer que les procédures d'acceptation sont appliquées, visant ainsi à respecter le principe d'indépendance.

2.2 Protection des données personnelles

Afin de se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données, le comité de direction de GROUPE COFIMÉ a défini les conditions d'utilisation, de protection et de conservation des données personnelles à la fois des salariés, des clients, des fournisseurs et des prestataires avec lesquels le cabinet est amené à travailler.

2.3 Qualité

Nos activités réglementées que sont le commissariat aux comptes et l'expertise comptable sont soumises au contrôle qualité périodique du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C) dont le dernier contrôle s'est déroulé en 2018, et de l'Ordre des Experts-Comptables (OEC).

Le cabinet est certifié ISO 9001 depuis 2008 et a migré sur la version 2015 qui met désormais en exergue le lien avec le contexte stratégique du cabinet, et qui identifie les enjeux internes et externes d'une part, et les parties prenantes d'autre part. Cette nouvelle version intègre explicitement la gestion des risques et opportunités dans le système de management.

La démarche qualité est une composante essentielle de notre fonctionnement, garantissant une harmonisation des procédures sur l'ensemble de nos sites.

Des contrôles annuels sont réalisés par notre organisme certificateur qui renouvelle chaque année notre certification. Des audits internes sont également organisés, réalisés par des auditeurs internes formés à cet effet.

Notre adhésion à l'association technique ATH nous permet de bénéficier d'un support technique d'une grande qualité, via le Manuel d'audit, d'un centre de documentation très fourni, de contrôles qualité annuels en matière d'audit légal, d'expertise comptable, d'expertise sociale, et de procédures de cabinet.

Le réseau HLB organise des contrôles périodiques dont la fréquence est liée au niveau de qualité des cabinets membres.

Nous opérons chaque année une revue indépendante sur les mandats EIP et les mandats identifiés à risques.



Groupe Cofimé a été labellisé « Alsace Excellence » en octobre 2017 par l'Agence d'attractivité de l'Alsace. Ce label vise à promouvoir l'Alsace et l'excellence de ses entreprises.

Les critères d'obtention de la labellisation Alsace excellence découlent des valeurs de la Marque partagée « Alsace » ainsi que des principes du développement durable.

Pour prétendre au label, les entreprises doivent répondre à 29 critères prouvant leurs compétences dans trois domaines : performance économique, éthique sociale et sociétale, et responsabilité environnementale.

Groupe Cofimé est la 30ème entreprise alsacienne à avoir été certifiée.

Déclaration relative au système interne de contrôle qualité

Le comité de direction de GROUPE COFIMÉ déclare que des audits internes annuels ont été mis en œuvre afin de s'assurer du bon respect des procédures du groupe et des dispositions légales et réglementaires.

2.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 18.3 M€ au 30 juin 2018, et se répartit ainsi :

activités	CA en K€	part
Audit légal et contractuel	1 236	6%
<i>Dont EIP</i>	43	0,2%
Expertise comptable, juridique et sociale	16 389	90%
Prestations informatiques – (CA mis en équivalence)	500	3%
Autres	95	1%
TOTAL	18 263	100%

2.5. Liste des entités d'intérêt public

Notre cabinet effectue une mission de contrôle légal pour cinq entités d'intérêt public qui relèvent des secteurs des Mutuelles et Assurances.

Notre cabinet est soumis à la rotation des associés pour un mandat APG. Le planning est suivi dans le plan de mission du dossier.

3. Ressources humaines

3.1. Nos équipes

GROUPE COFIMÉ emploie 221 personnes (hors PROGYS) au 30 juin 2018 qui se répartissent ainsi :

activités	nombre	part
Experts-comptables diplômés dont 13 associés	22	10%
Cadres et collaborateurs métier	171	77%
Personnel support (administratifs)	28	13%
TOTAL	221	100%

Le personnel du groupe est organisé selon une spécialisation par métier : audit, expertise comptable, expertise sociale, expertise juridique, conseils. Une spécialisation par secteur d'activité est également mise en place sur les sites les plus importants.

Le recrutement est réalisé par les référents métiers. Un système périodique d'évaluation de tous les collaborateurs est en place dans chaque métier.

Le groupe PROGYS dans lequel Groupe COFIME est associé minoritaire emploie 25 salariés.

3.2. Mode d'exercice des associés

Les associés sont impliqués dans le management courant du cabinet. Ils sont signataires d'une charte d'associés. Ils ont 3 niveaux d'investissement et sont majoritairement non-salariés. Leur rémunération est fixe.

Les nouveaux associés sont cooptés par l'ensemble des associés.

3.3. La formation continue

La réalisation de nos activités exige des connaissances et une expérience importante. Notre cabinet établit annuellement un plan de formation qui comprend, pour les contrôleurs légaux et leurs équipes, un cursus de formations obligatoires et un cursus de formations spécifiques, qui traitent à la fois de la déontologie, des normes professionnelles, de la méthodologie, de l'environnement juridique de la mission de commissariat aux comptes. Chaque année, les intervenants déterminent, en accord avec leur responsable hiérarchique, les formations spécifiques nécessaires à la réalisation de ces missions.

Déclaration relative à la formation continue

Le comité de direction de GROUPE COFIMÉ déclare que des contrôles ont été mis en œuvre en vue s'assurer du respect des obligations de formation prévues par l'article 13 de la directive 2006/43/CE concernant les associés et collaborateurs commissaires aux comptes.



Philippe Lamberger
Co-gérant



Florence Furmann
Co-gérante